

# Plan stratégique 2024-2027

Le label Église verte s'est fortement développé dans le cadre du plan stratégique 2021 à 2023, passant de 500 à 860 communautés labellisées. Il s'est aussi ouvert à 6 nouvelles déclinaisons : Monastères, Congrégations, Jeunes, Pollen d'Église verte, Associations et Familles. Pour le prochain plan stratégique (2024-2027), il importe de consolider les acquis et de poursuivre le développement du label Église verte.

Le bureau d'Église verte propose de mettre en œuvre le plan stratégique 2024-2027

## 1. Consolider la vie du réseau Église verte en encourageant et accompagnant la créativité locale

### OP1 **Faire évoluer la mission des ambassadeurs et renforcer les liens entre les ambassadeurs et l'équipe nationale**

Il s'agit de systématiser la mission d'accompagnement local de la part des ambassadeurs afin d'impulser et de soutenir les dynamiques locales des communautés labellisées.

Pour cela, une nouvelle lettre d'engagement des ambassadeurs a été écrite afin de préciser les attentes de chaque partie prenante (ambassadeur, équipe nationale, communauté). Elle doit être déployée.

Un point important de cette orientation sera un travail sur le recrutement des ambassadeurs et les outils mis à leur disposition.

### OP2 **Développer les liens entre les communautés labellisées**

Il est essentiel que les communautés puissent mieux échanger entre elles en valorisant le caractère œcuménique d'Église verte.

Cette orientation s'appuiera sur le rôle renforcé des ambassadeurs (voir orientation 1), la poursuite des actions de formation et des temps de rencontres permettant le partage d'expérience selon les dynamiques propres aux communautés.

Enfin, il pourra être expérimenté le parrainage de nouvelles communautés par des communautés existantes particulièrement actives, ou des communautés de pratiques.

### OP3 **Améliorer l'accompagnement personnalisé des communautés labellisées**

À l'issue de la période 2021-2023, il est clair qu'au-delà de la forte augmentation du nombre de communautés labellisées, il existe des différences significatives dans le développement

de la démarche Église verte dans ces communautés et qu'en conséquence l'accompagnement ne peut être uniforme mais doit être mieux adapté aux spécificités des communautés. L'accompagnement devra également prendre en compte les ressources et moyens des communautés de manière à prioriser les efforts sur les plus fragiles et à favoriser l'engagement des communautés labellisées sur la durée avec l'aide des ambassadeurs. Enfin, il sera nécessaire de mettre en œuvre un mode d'animation plus pérenne des déclinaisons jeunesse, famille et associations.

## 2. Faire connaître Église verte au-delà de notre cercle actuel

### OP4 **Renforcer la communication directe avec les communautés locales, paroisses, implantations... des différentes églises chrétiennes et nous rendre plus visibles dans les lieux de culte**

Pour renforcer notre communication directe avec les différents corps d'Église, il faut identifier les dynamiques, freins et réticences parmi les communautés locales et les instances nationales afin de définir des outils de communication mieux ciblés.

Il s'agit de faire en sorte que chaque église ou institution, à tout niveau, diffuse largement l'information et se sente porteuse de la dynamique Église verte y compris auprès des chrétiens éloignés des paroisses.

### OP5 **Créer de nouveaux partenariats pour les temps forts liturgiques et plus largement pour qu'Église verte soit mieux connue des chrétiens**

Cette orientation vise à mieux enraciner Église verte dans l'écosystème chrétien en profitant des temps forts chrétiens pour se faire connaître et créer du lien fraternel.

Les temps forts privilégiés seront le carême, l'avent, le temps pour la création et la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

### OP6 **Définir un plan de communication pour faire connaître largement Église verte**

Il semble important de faire connaître Église verte non seulement dans les cercles chrétiens, mais plus généralement dans la société.

Un plan de communication multimédias et multi-publics doit être élaboré et mis en œuvre en lien avec la prospection et la stratégie de croissance d'Église verte.

Il faut définir les moyens humains et financiers pour ce développement d'outils de communication et les prendre en compte dans la charge des salariés et dans nos budgets.

### 3. Clarifier la gouvernance et avoir un fonctionnement plus efficient d'Église verte

#### OP7 Améliorer la gouvernance et le fonctionnement d'Église verte, consolider la structure

Église verte est une association jeune qui a dû adapter en permanence son organisation et son fonctionnement à son développement. Il est important maintenant de se projeter dans l'avenir, à travers un projet associatif, et de regarder comment la gouvernance doit évoluer afin de rendre le fonctionnement plus efficient.

Cela passera par une clarification des rôles de chacune des instances : Équipe salariée, Bureau, Bureau élargi, lien avec le CECEF.

La préparation de l'avenir s'appuiera sur une auto-évaluation accompagnée pour mieux appréhender les évolutions à faire.

Une évaluation de la charge globale de l'équipe salariée sera effectuée de manière à voir comment les ressources humaines et financières sont consolidées et dimensionnées pour y faire face.

#### OP8 Développer des relations fécondes avec d'autres mouvements écologiques

À partir du travail réalisé par A Rocha, recenser les organisations écologiques dans la sphère chrétienne, identifier les spécificités, les collaborations et synergies possibles.

Développer les échanges avec ces organisations et s'inspirer de leurs bonnes pratiques (eco label chrétien par exemple).

Mieux mettre en valeur la spécificité œcuménique d'Église verte auprès des autres organisations écolo-chrétiennes en prenant en compte leur multiplicité et en favorisant leur complémentarité.

La mise en œuvre d'un conseil de personnes qualifiées constitué d'experts thématiques permettra à Église verte d'orienter ses actions sur les questions importantes d'écologie pratique, et conforter sa légitimité.

### 4. Mettre en place un modèle économique d'Église verte plus robuste

Il est indispensable qu'Église verte soit moins tributaire de financements ponctuels qui n'apportent pas la visibilité nécessaire à l'engagement d'actions de long terme.

Un modèle économique plus robuste nécessitera d'expliquer pourquoi Église verte a besoin de plus d'argent, de faire évoluer nos méthodes et de définir les ressources requises pour aller chercher les financements.

Pour cela un modèle économique bâti sur les cotisations des communautés, une recherche ciblée de dons auprès du public et des apports plus importants de fondations ou partenaires est indispensable.

Cet axe aura donc pour but de définir le contenu des 3 stratégies pour les cotisations, la collecte auprès du public et les apports des fondations et / ou partenaires.

### **OP9 Sécuriser les cotisations des communautés**

En s'appuyant sur les enseignements tirés de 2023, il faut continuer d'accompagner le passage à une cotisation annuelle des communautés en prenant en compte la diversité de leurs situations.

Église verte sollicitera ses partenaires ou membres de référence pour leur expertise en relation adhérents afin de s'assurer que la communication sur ce point est bien adaptée.

Enfin, la collecte des cotisations se fera d'autant plus facilement que les communautés verront l'apport de la structure Église verte pour avancer dans leurs activités d'où une nécessité de consolider la vie du réseau (voir axe 1).

### **OP10 Développer la collecte de fonds auprès du public**

Le développement de la collecte de fonds auprès du public passe à la fois par l'augmentation du nombre de donateurs et par la régularité des dons qui donne de la visibilité. Il conviendra donc de mettre en place une stratégie pour faire qu'un donateur ponctuel devienne un donateur régulier.

Il importe aussi qu'Église verte se rapproche d'organisations caritatives afin d'adapter les bonnes pratiques pour la recherche de dons. Cela peut notamment impliquer un meilleur narratif, une communication renforcée autour des démarches Église verte, et un élargissement de la cible des donateurs.

Enfin, le développement des dons nécessitera de travailler un plan de communication dans lequel Église verte dira explicitement pourquoi il sollicite les donateurs et quel retour d'informations l'association apporte à ses donateurs (voir axe 2).

### **OP11 Accroître la part des financements par des fondations ou partenaires pour accompagner la croissance de l'association**

La part de financement venant de fondations ou partenaires est en progression mais doit être renforcée pour assurer un modèle économique robuste permettant d'accompagner la croissance de l'association.

Cela passera par la sollicitation de fondations ou partenaires qui peuvent être sensibles au caractère écologique des activités Église verte, pour aider directement l'objet de l'association ou aider à la structuration de son modèle économique.

Cette recherche doit rester vigilante à l'éthique des fondations d'entreprise dans le respect des statuts : « sont exclues les fondations dont les activités sont contraires aux valeurs chrétiennes et au respect de la Création ».